

RCS : ROUEN
Code greffe : 7608

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ROUEN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 01138
Numéro SIREN : 813 602 687
Nom ou dénomination : 3A NORMANDIE

Ce dépôt a été enregistré le 19/07/2018 sous le numéro de dépôt 4793

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE ROUEN

CS 90531 - 49 rue Duguay-Trouin
76005 ROUEN Cedex 2
www.infogreffe.fr
RIB : 11425 - 00900 - 08044977411 - 71
Tel : 02.35.70.08.60

RECEPISSE DE DEPOT

SOCIETE IMJ
21 rue de l'Europe
89100 Maillot

V/REF :
N/REF : 2015 B 1138 / 2018-B-4793

Le greffier du tribunal de commerce de Rouen certifie qu'il a reçu le 19/07/2018,
les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le
30/09/2017.

Concernant la société
3A NORMANDIE
Société par actions simplifiée
237 rue Félix Faure
76320 Caudebec-les-Elbeuf

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2018-B-4793 le 19/07/2018
R.C.S. ROUEN 813 602 687 (2015 B 1138)

Fait à ROUEN le 19/07/2018,
LE GREFFIER



Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 3A NORMANDIE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12					
Adresse de l'entreprise 237 Rue Félix Faure 76320 CAUDEBEC LES ELBEUF		Durée de l'exercice précédent* 12					
Numéro SIRET* 8 1 3 6 0 2 6 8 7 0 0 0 1 0		Néant ☐ *					
		Exercice N clos le, 30092017	N-1 30092016				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2				
		Net 3	Net 4				
Capital souscrit non appelé (I) AA							
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC				
		Frais de développement * CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG	1 500	1 344	156	
		Fonds commercial (1) AH	AI	88 000		88 000	
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AO	1 715	572	1 143	1 429
		Constructions AP	AQ	3 200	294	2 906	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS	6 849	4 964	1 885	3 043
		Autres immobilisations corporelles AT	AU	18 550	11 478	7 072	12 216
		Immobilisations en cours AV	AW				
		Avances et acomptes AX	AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT				
		Autres participations CU	CV				
		Créances rattachées à des participations BB	BC				
		Autres titres immobilisés BD	BE				
		Prêts BF	BG				
		Autres immobilisations financières* BH	BI	5 305		5 305	3 787
TOTAL (II) BJ			125 120	18 651	106 469	108 475	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM				
		En cours de production de biens BN	BO	2 361		2 361	2 949
		En cours de production de services BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis BR	BS				
		Marchandises BT	BU	125 693	6 182	119 511	119 324
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW	1 478		1 478	1 606
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	32 778		32 778	34 367
		Autres créances (3) BZ	CA	23 180		23 180	13 559
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD	CE				
Comptes de régularisation	Disponibilités CF	CG	34 394		34 394	66 038	
	Charges constatées d'avance (3)* CH	CI	4 965		4 965	5 782	
	TOTAL (III) CJ	CK	224 850	6 182	218 668	243 624	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW						
	Primes de remboursement des obligations (V) CM						
	Ecarts de conversion actif* (VI) CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO			349 970	24 833	325 137	352 099	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an CR			
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :		Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS 3A NORMANDIE</u>			Néant ☐ *		
			Exercice N	Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)		DA	60 000	60 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)		DC		
	Réserve légale (3)		DD	6 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI)		DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)		DG	5 037	
	Report à nouveau		DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	(25 389)	11 037
	Subventions d'investissement		DJ	1 017	1 355
	Provisions réglementées *		DK		
	TOTAL (I)		DL	46 665	72 393
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM		
	Avances conditionnées		DN		
	TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP		
	Provisions pour charges		DQ		
	TOTAL (III)		DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	111 473	131 848
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)		DV	60 000	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW	515	416
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	62 645	77 533
	Dettes fiscales et sociales		DY	43 838	69 909
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
	Autres dettes		EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB		
TOTAL (IV)		EC	278 472	279 706	
Ecart de conversion passif* (V)		ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	325 137	352 099	
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2)	Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
			1D		
			1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	187 413	168 307
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 3A NORMANDIE						Néant ☐ *			
		Exercice N				Exercice (N - 1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires				Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	784 929	FB		FC	784 929	1 049 180	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF			
		FG	114 435	FH		FI	114 435	118 475	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	899 364	FK		FL	899 364	1 167 655	
	Production stockée*					FM	(587)	2 949	
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	7 907	22 069	
	Autres produits (1) (11)					FQ	12	19	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	906 695	1 192 691	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	554 219	895 548	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(2 819)	(122 874)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	126 706	125 340	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	3 535	6 484	
	Salaires et traitements*					FY	179 613	189 344	
	Charges sociales (10)					FZ	62 510	68 866	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	10 598	12 764
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	6 182	3 550
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
	Autres charges (12)					GE	698	19	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	941 242	1 179 040	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	(34 547)	13 652		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
Total des produits financiers (V)					GP				
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	2 949	3 210	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)					GU	2 949	3 210		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(2 949)	(3 210)		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	(37 496)	10 442		

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise <u>SAS 3A NORMANDIE</u>		Néant ☐ *																			
		Exercice N	Exercice N - 1																		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	936																		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	11 172 2 506																		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	833																		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	12 941 2 506																		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	835 45																		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF																			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG																			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	835 45																		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	12 107 2 461																		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ																			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	1 865																		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	919 637 1 195 197																		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	945 026 1 184 159																		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(25 389) 11 037																		
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO																			
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY																			
		IG																			
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP	10 410 3 849																		
		HQ																			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH																			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ																			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK																			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX																			
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RC																			
		RD																			
	(9) Dont transferts de charges	A1	22 069																		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2																			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3																			
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4																			
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9																				
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	<table border="1"> <tr> <th colspan="2">Exercice N</th> </tr> <tr> <th>Charges exceptionnelles</th> <th>Produits exceptionnels</th> </tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> </table>		Exercice N		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels														
	Exercice N																				
Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels																				
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	<table border="1"> <tr> <th colspan="2">Exercice N</th> </tr> <tr> <th>Charges antérieures</th> <th>Produits antérieurs</th> </tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> </table>		Exercice N		Charges antérieures	Produits antérieurs															
Exercice N																					
Charges antérieures	Produits antérieurs																				

Désignation

SAS 3A NORMANDIE

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS 3A NORMANDIE

Néant ☐ *

(Ne pas reporter le montant des centimes) *

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
						1		2		3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement					TOTAL I	CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II	KD	88 000	KE		KF	1 500
CORPORELLES	Terrains						KG	1 715	KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9			KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1			KM		KN		KO	3 200
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2			KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3			KS	5 475	KT		KU	1 374
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *					KV	6 690	KW		KX	1 000
		Matériel de transport*					KY	11 321	KZ		LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	4 250	LC		LD	
		Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes						LK		LL		LM	
	TOTAL III						LN	29 451	LO		LP	5 574
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T	
	Autres participations						8U		8V		8W	
	Autres titres immobilisés						1P		1R		1S	
	Prêts et autres immobilisations financières						1T	3 787	1U		1V	3 044
	TOTAL IV						LQ	3 787	LR		LS	3 044
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						0G	121 238	0H		0J	10 118	
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
						par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
						1		2		3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement					TOTAL I	IN		C0		D0	D7
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II	IO		LV		LW	89 500
CORPORELLES	Terrains						IP		LX		LY	1 715
	Constructions	Sur sol propre					IQ		MA		MB	
		Sur sol d'autrui					IR		MD		ME	3 200
		Inst. gales, agencts et am. des constructions					IS		MG		MH	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels						IT		MJ		MK	6 849
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers					IU		MM		MN	7 690
		Matériel de transport					IV		MP	4 711	MQ	6 610
		Matériel de bureau et informatique, mobilier					IW		MS		MT	4 250
		Emballages récupérables et divers *					IX		MV		MW	
	Immobilisations corporelles en cours						MY		MZ		NA	
	Avances et acomptes						NC		ND		NE	
	TOTAL III						IY		NG	4 711	NH	30 314
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						IZ		0U		M7	0W
	Autres participations						I0		0X		0Y	0Z
	Autres titres immobilisés						1I		2B		2C	2D
	Prêts et autres immobilisations financières						1J		2E	1 526	2F	5 305
	TOTAL IV						13		NJ	1 526	NK	5 305
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						14		0K	6 237	0L	125 120	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS 3A NORMANDIE</u>								Néant ☐ *	
CADRE A									
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF	1 344	PG		PH	1 344
TOTAL I									
TOTAL II									
Terrains		PI	286	PJ	286	PK		PL	572
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS	294	PT		PU	294
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	2 432	QA	2 532	QB		QC	4 964
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	1 640	QE	1 755	QF		QG	3 394
	Matériel de transport	QH	7 052	QI	3 120	QJ	4 711	QK	5 461
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	1 354	QM	1 269	QN		QO	2 622
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	12 764	QV	9 254	QW	4 711	QX	17 307
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	12 764	ØP	10 598	ØQ	4 711	ØR	18 651
CADRE B									
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6		
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1		
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8		
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6		
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S4		
	Ins. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1		
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6		
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2		
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9		
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8		
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV	NL			NM			NO		
Total général (I+II+III+IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV		
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ		
CADRE C									
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS 3A NORMANDIE</u>								Néant ☐ *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4				
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC				
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF				
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI				
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6				
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM				
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR				
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D				
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H				
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M				
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S				
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W				
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A				
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E				
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER				
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U				
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y				
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX				
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	– incorporelles	6A	6B	6C	6D			
		– corporelles	6E	6F	6G	6H			
		– titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5			
		– titres de participation	9U	9V	9W	9X			
		– autres immobilisations financières (1) *	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9			
	Sur stocks et en cours	6N	3 550	6P	6 182	6R	3 550	6S	6 182
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	3 550	TY	6 182	TZ	3 550	UA	6 182
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	3 550	UB	6 182	UC	3 550	UD	6 182
Dont dotations et reprises	– d'exploitation	UE	6 182	UF	3 550				
	– financières	UG		UH					
	– exceptionnelles	UJ		UK					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.								10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 3A NORMANDIE				Néant ☐ *			
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	5 305	UV		UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX	32 778		32 778		
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constituée) UO)	ZI					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	7 839		7 839	
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	119		119	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN				
		Divers	VP	6 331		6 331	
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	8 891		8 891		
	Charges constatées d'avance	VS	4 965		4 965		
	TOTAUX		VT	66 228	VU	53 084	VV
	RENOIS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice			
				- Remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)					
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG					
	à plus d'1 an à l'origine	VH	111 473	20 929	88 605	1 938	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A					
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	62 645	62 645			
Personnel et comptes rattachés		8C	18 727	18 727			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	19 046	19 046			
État et autres collectivités	Impôts sur les bénéfices	8E					
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	4 656	4 656			
publiques	Obligations cautionnées	VX					
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	1 409	1 409			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J					
Groupe et associés (2)		VI	60 000	60 000			
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K					
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ					
Produits constatés d'avance		8L					
TOTAUX		VY	277 957	VZ	187 413	88 605	1 938
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques VL		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	20 361	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

Désignation de l'entreprise : SAS 3A NORMANDIE						Néant ☐		Exercice N, clos le : 30 09 2017	
I. RÉINTÉGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés						
			de son conjoint		moins part déductible*		à réintégrer :		
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF		Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)		WG		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		RB		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX		
	Amendes et pénalités		WJ		Charges financières (art. 212 bis) *		XZ		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*								
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)								
	Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		-- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) -- imposées au taux de 0 %						
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		-- Plus-values nettes à court terme -- Plus-values soumises au régime des fusions						
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)								
	Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW		
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)	SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage								Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage								Y3	
TOTAL I								WR	5 850
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *								WT	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)								WU	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		-- imposées au taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) -- imposées au taux de 0 % -- imposées au taux de 19 % -- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures -- imputées sur les déficits antérieurs						
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %								
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*								
	Régime des sociétés mères et des filiales *		Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation						
	Produit net des actions et parts d'intérêts :		2A						
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.								
	Majoration d'amortissement*								
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)	K9		Entreprises nouvelles 44 sexies	L2		Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)	L5
		Pôle de compétitivité hors CICE (44 undecies)	L6		Sociétés d'investissement immobilier cotée (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA
		Zone franche urbaine - TE (44 octies, octies A)	ØV		Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	IF		Zone franche d'activité (44 quaterdecies)	XC
				Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)		PC			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)								XS	
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé		Dont déduction exceptionnelle pour investissement		X9		Créance dégagée par le report en arrière de déficit	ZI		
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage								Y2	
III. RÉSULTAT FISCAL						TOTAL II			
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :				bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)		XI			
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*						ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*									
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN		33 709	

N° 2058-A

SAS 3A NORMANDIE

[illegible]

N° 2058-A

SAS 3A NORMANDIE

[illegible]

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS 3A NORMANDIE</u>		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4		
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5		
Déficits reportables (différence K4-K5)	K6		
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)	YJ	33 709	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	33 709	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice	ZT	8 241	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° bis Al. 2 du CGI *	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	YO	
	↓		↓
	ligne WI		ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
(art. L3113-1 et L3211-1 du code des Transports) (case à cocher)

XU



* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS 3A NORMANDIE										Néant ☐ *		
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves		– Réserve légale	ZB	6 000	
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie			ØD	11 037		– Autres réserves		ZD	5 037		
	Prélèvements sur les réserves			ØE			Dividendes		ZE			
							Autres répartitions		ZF			
	TOTAL I			ØF	11 037		Report à nouveau (N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)		ZG			
										TOTAL II	ZH	11 037
DISTRIBUTIONS (Article 235ter ZCA)												
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice										XV		
RENSEIGNEMENTS DIVERS												
						Exercice N :			Exercice N – 1 :			
ENGAGEMENTS	– Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)			J7	21 228	YQ	7 985	4 213				
	– Engagements de crédit-bail immobilier					YR						
	– Effets portés à l'escompte et non échus					YS						
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	– Sous-traitance					YT	9 830	7 521				
	– Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)			J8	45 927	XQ	53 964	54 830				
	– Personnel extérieur à l'entreprise					YU						
	– Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)					SS	3 726	7 726				
	– Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages					YV						
	– Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)			ES		ST	59 187	55 264				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052					ZJ	126 706	125 340				
	– Taxe professionnelle *, CFE, CVAE					YW	1 025	1 855				
IMPÔTS ET TAXES	– Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)			ZS		9Z	2 510	4 629				
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052					YX	3 535	6 484				
T.V.A.	– Montant de la T.V.A. collectée					YY	156 339	196 268				
	– Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations					YZ	107 180	133 721				
DIVERS	– Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS 1 ou modèle 2460 de 2012) *					ØB	180 653					
	– Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *					ØS						
	– Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : 0, 00 handicapés : 0, 00)					YP	5,38	5,55				
	– Effectif affecté à l'activité artisanale					RL						
	– Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *					ZK	%	%				
	– Numéro du centre de gestion agréé *			XP		– Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)			Si oui cocher 1 Sinon 0 ZR 0			
	– Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice					RG						
	– Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies					RH						
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.			JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL		
						Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC		
	Groupe : résultat d'ensemble.			JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO		
						Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF		
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale			JH		N° SIRET de la société mère du groupe			JJ			

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe)

- ANNEXE DES COMPTES ANNUELS -

1 – FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Le bilan avant répartition des résultats de l'exercice clos le 30 septembre 2017, présente un total de 325 137 Euros.

Le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dont le total des produits est de 919 637 Euros, dégage un résultat déficitaire de 25 389 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 1^{er} octobre 2016 au 30 septembre 2017.

2 – REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice sont présentés conformément aux dispositions comptables généralement admises en France.

La méthode de base retenue pour l'entrée et l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Il n'est intervenu aucun changement significatif de méthode ou de présentation au cours de l'exercice.

3 – ELEMENTS SIGNIFICATIFS

3.1 : Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à la valeur d'apport, et n'ont fait l'objet d'aucune réévaluation.

Elles comprennent :

- Des logiciels pour la somme brute de 1 500 Euros, amortis à hauteur de 1 344 Euros,
- Les éléments incorporels du fonds de commerce sis à Caudebec les Elbeuf (27) pour la somme de 88 000 Euros.

Dans le cadre de la première application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps.

Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage.

La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession.

Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

3.2 : Immobilisations corporelles

Les indications afférentes :

- aux entrées et sorties de l'actif immobilisé,
- aux mouvements des amortissements et aux ventilations des dotations

sont mentionnées sur les états de la liasse fiscale ci-annexés.

3.3 : Stocks

Les stocks sont évalués au prix d'achat. Une provision a été constituée pour les stocks à faible rotation.

3.4 : Informations sur les éléments d'actif

3.4.1 : Les indications de l'échéance des postes de créances sont reprises sur l'état de la liasse fiscale joint.

3.4.2 : Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est appliquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

3.4.3 : Les produits à recevoir s'élèvent à 17 472 Euros et concernent les postes suivants :

- Clients, factures à établir	2 250 €
- Fournisseurs, avoirs à recevoir	8 891 €
- Etat, produits à recevoir	6 331 €

3.4.4 : Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance d'un montant de 4 965 Euros concernent des charges d'exploitation afférentes à l'exercice suivant.

3.5 : Informations sur les dettes

3.5.1 : Provisions

Les indications concernant les dotations et reprises de provisions sont portées sur l'état de la liasse fiscale ci-annexé.

3.5.2 : Charges à payer

- Dettes financières.....	74 €
- Fournisseurs, factures non parvenues	10 075 €
- Dettes fiscales et sociales	16 060 €
TOTAL.....	26 209 €

3.5.3 : Autres informations sur les éléments du passif

Les indications de l'échéance des dettes sont reprises sur l'état de la liasse fiscale joint.

3.6 : Engagements hors bilan

3.6.1 : Accroissements futurs de la dette d'impôts

Les produits à recevoir non imposables l'année de leur comptabilisation s'élèvent à 6 331 Euros.

3.6.2. Allégements futurs de la dette d'impôt (en base)

Les déficits reportables au 30 septembre 2017 s'élèvent à 33 709 Euros.

3.6.3 : Provision pour retraite

La société ne comptabilise pas de provision pour engagements en matière de retraite.

Les engagements de retraite correspondant aux indemnités de fin de carrière dues en vertu de la convention collective ont été estimés à 13 833 Euros (charges sociales incluses) sur la base des salaires bruts de l'exercice 2016/2017 et de la méthode de la « valeur actuelle » fondée sur :

- les droits calculés au terme des 62 ans, actualisés à la date de clôture,
- pondérés en fonction de l'ancienneté acquise,
- auxquels sont appliquées des probabilités de présence issues d'une table de mortalité et d'une table de turnover.

3.7 : Crédit d'impôt compétitivité emploi

Le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (art 244 quater C du CGI) dont a bénéficié la société au titre de l'exercice est comptabilisé en déduction des charges de personnel pour un montant de 8 320 € et a été intégralement utilisé à l'amélioration de la compétitivité de la société.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS 3A NORMANDIE										Néant ☐ *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations				
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD	88 000	KE		KF	1 500		
CORPORELLES	Terrains				KG	1 715	KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO	3 200	
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2		KP		KQ		KR		
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	5 475	KT		KU	1 374
		Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	6 690	KW		KX	1 000	
		Matériel de transport*				KY	11 321	KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	4 250	LC		LD		
	Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ			
	Avances et acomptes				LK		LL		LM			
	TOTAL III				LN	29 451	LO		LP	5 574		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T		
		Autres participations				8U		8V		8W		
		Autres titres immobilisés				IP		IR		IS		
Prêts et autres immobilisations financières				IT	3 787	IU		IV	3 044			
TOTAL IV				LQ	3 787	LR		LS	3 044			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	121 238	ØH		ØJ	10 118			

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence 4		
		par virement de poste à poste 1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO		LV		LW	89 500	IX	
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY	1 715	LZ	
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME	3 200	MF	
		Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	6 849	ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers	IU		MM		MN	7 690	MO	
		Matériel de transport	IV		MP	4 711	MQ	6 610	MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	4 250	MU	
	Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB	
Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF		
TOTAL III		IY		NG	4 711	NH	30 314	NI		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
	Autres participations		IØ		ØX		ØY		ØZ	
	Autres titres immobilisés		I1		2B		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E	1 526	2F	5 305	2G	
	TOTAL IV		I3		NJ	1 526	NK	5 305	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		ØK	6 237	ØL	125 120	ØM		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS 3A NORMANDIE</u>										Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN			
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE		PF	1 344	PG		PH	1 344		
Terrains		PI	286	PJ	286	PK		PL	572		
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui	PR		PS	294	PT		PU	294		
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	2 432	QA	2 532	QB		QC	4 964		
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	1 640	QE	1 755	QF		QG	3 394		
	Matériel de transport	QH	7 052	QI	3 120	QJ	4 711	QK	5 461		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	1 354	QM	1 269	QN		QO	2 622		
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
TOTAL III		QU	12 764	QV	9 254	QW	4 711	QX	17 307		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	12 764	ØP	10 598	ØQ	4 711	ØR	18 651		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables		DOTATIONS				REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements TOTAL I		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst. gales. agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales. agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV		NL			NM			NO			
Total général (I+II+III+IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ			
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations						SP		SR			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS 3A NORMANDIE</u>							Néant ☐ *			
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4					
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC					
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF					
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI					
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO					
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6					
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM					
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR					
TOTAL I		3Z	TS	TT	TU					
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D					
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H					
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M					
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S					
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W					
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A					
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E					
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K					
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER					
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U					
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y					
TOTAL II		5Z	TV	TW	TX					
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D				
		- corporelles	6E	6F	6G	6H				
		- titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5				
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X				
		- autres immobilisa- tions financières (1) *	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9				
	Sur stocks et en cours	6N	3 550	6P	6 182	6R	3 550	6S	6 182	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W		
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A		
	TOTAL III		7B	3 550	TY	6 182	TZ	3 550	UA	6 182
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	3 550	UB	6 182	UC	3 550	UD	6 182
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	6 182	UF	3 550					
	- financières	UG		UH						
	- exceptionnelles	UJ		UK						
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.							10			

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 3A NORMANDIE										Néant ☐ *	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT	5 305	UV		UW	5 305			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX	32 778		32 778					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constitués) UO)		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	7 839			7 839				
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	119		119					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP	6 331		6 331					
	Groupe et associés (2)		VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	8 891		8 891					
	Charges constatées d'avance		VS	4 965		4 965					
	TOTAUX			VT	66 228	VU	53 084	VV	13 144		
RENVIS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice		VD						
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE						
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF						
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus d'1 an à l'origine	VH	111 473		20 929		88 605		1 938		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	62 645		62 645						
Personnel et comptes rattachés		8C	18 727		18 727						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	19 046		19 046						
État et autres	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	4 656		4 656						
collectivités publiques	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	1 409		1 409						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	60 000		60 000						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX			YY	277 957	VZ	187 413		88 605	1 938		
RENVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	20 361	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

GREFFE

3A NORMANDIE SAS

Société par Actions Simplifiée

Au capital de 60 000 Euros

RCS ROUEN 813 602 687

237 Rue Félix Faure

76320 CAUDEBEC LES ELBEUF

Assemblée Générale du 30 mars 2018

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 30 septembre 2017

SAS 3A NORMANDIE

Exercice clos le 30 septembre 2017

**Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels**

Aux Associés,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts constitutifs, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société « 3A NORMANDIE » relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} octobre 2016 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le Code de Déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes.



JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ASSOCIES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux Associés sur la situation financière et les comptes annuels appellent de notre part l'observation suivante :

Le tableau prévu aux articles L.441-6-1 et D.441-4 du Code de Commerce figurant dans le rapport de gestion ne renseigne pas l'information sur le nombre de factures relatives aux créances et aux dettes.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut



raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de Commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Description des responsabilités

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Sens, le 14 mars 2018.

SAS BDO IDF
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Versailles
Représentée par Dominique PAQUIS

SAS 3A NORMANDIE

237 Rue Félix Faure

76320 CAUDEBEC LES ELBEUF

Comptes annuels au 30 septembre 2017

BILAN ACTIF

<i>Rubriques</i>	<i>Montant Brut</i>	<i>Amort. Prov.</i>	<i>30/09/2017</i>	<i>30/09/2016</i>
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	1 500	1 344	156	
Fonds commercial	88 000		88 000	88 000
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	1 715	572	1 143	1 429
Constructions	3 200	294	2 906	
Installations techniques, matériel, outillage	6 849	4 964	1 885	3 043
Autres immobilisations corporelles	18 550	11 478	7 072	12 216
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	5 305		5 305	3 787
ACTIF IMMOBILISE	125 120	18 651	106 469	108 475
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens	2 361		2 361	2 949
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	125 693	6 182	119 511	119 324
Avances et acomptes versés sur commandes	1 478		1 478	1 606
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	32 778		32 778	34 367
Autres créances	23 180		23 180	13 559
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres :)				
Disponibilités	34 394		34 394	66 038
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	4 965		4 965	5 782
ACTIF CIRCULANT	224 850	6 182	218 668	243 624
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	349 970	24 833	325 137	352 099

BILAN PASSIF

<i>Rubriques</i>	<i>30/09/2017</i>	<i>30/09/2016</i>
Capital social ou individuel (dont versé :)	60 000	60 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	6 000	
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)	5 037	
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	(25 389)	11 037
Subventions d'investissement	1 017	1 355
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	46 665	72 393
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS		
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	111 473	131 848
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)	60 000	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	515	416
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	62 645	77 533
Dettes fiscales et sociales	43 838	69 909
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	278 472	279 706
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	325 137	352 099

Résultat de l'exercice en centimes **-25 388,93**

Total du bilan en centimes **325 136,86**

COMPTE DE RESULTAT (en liste)

<i>Rubriques</i>	<i>France</i>	<i>Exportation</i>	<i>30/09/2017</i>	<i>30/09/2016</i>
Ventes de marchandises	784 929		784 929	1 049 180
Production vendue de biens				
Production vendue de services	114 435		114 435	118 475
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	899 364		899 364	1 167 655
Production stockée			(587)	2 949
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			7 907	22 069
Autres produits			12	19
PRODUITS D'EXPLOITATION			906 695	1 192 691
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			554 219	895 548
Variation de stock (marchandises)			(2 819)	(122 874)
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			126 706	125 340
Impôts, taxes et versements assimilés			3 535	6 484
Salaires et traitements			179 613	189 344
Charges sociales			62 510	68 866
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			10 598	12 764
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			6 182	3 550
Dotations aux provisions				
Autres charges			698	19
CHARGES D'EXPLOITATION			941 242	1 179 040
RESULTAT D'EXPLOITATION			(34 547)	13 652
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			2 949	3 210
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			2 949	3 210
RESULTAT FINANCIER			(2 949)	(3 210)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			(37 496)	10 442

COMPTE DE RESULTAT (suite)

<i>Rubriques</i>	<i>30/09/2017</i>	<i>30/09/2016</i>
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	936	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	11 172	2 506
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	833	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	12 941	2 506
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	835	45
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	835	45
RESULTAT EXCEPTIONNEL	12 107	2 461
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		1 865
TOTAL DES PRODUITS	919 637	1 195 197
TOTAL DES CHARGES	945 026	1 184 159
BENEFICE OU PERTE	(25 389)	11 037

- ANNEXE DES COMPTES ANNUELS -

1 – FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Le bilan avant répartition des résultats de l'exercice clos le 30 septembre 2017, présente un total de 325 137 Euros.

Le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dont le total des produits est de 919 637 Euros, dégage un résultat déficitaire de 25 389 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 1^{er} octobre 2016 au 30 septembre 2017.

2 – REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice sont présentés conformément aux dispositions comptables généralement admises en France.

La méthode de base retenue pour l'entrée et l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Il n'est intervenu aucun changement significatif de méthode ou de présentation au cours de l'exercice.

3 – ELEMENTS SIGNIFICATIFS

3.1 : Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à la valeur d'apport, et n'ont fait l'objet d'aucune réévaluation.

Elles comprennent :

- Des logiciels pour la somme brute de 1 500 Euros, amortis à hauteur de 1 344 Euros,
- Les éléments incorporels du fonds de commerce sis à Caudebec les Elbeuf (27) pour la somme de 88 000 Euros.

Dans le cadre de la première application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps.

Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage.

La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession.

Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

3.2 : Immobilisations corporelles

Les indications afférentes :

- aux entrées et sorties de l'actif immobilisé,
- aux mouvements des amortissements et aux ventilations des dotations

sont mentionnées sur les états de la liasse fiscale ci-annexés.

3.3 : Stocks

Les stocks sont évalués au prix d'achat. Une provision a été constituée pour les stocks à faible rotation.

3.4 : Informations sur les éléments d'actif

3.4.1 : Les indications de l'échéance des postes de créances sont reprises sur l'état de la liasse fiscale joint.

3.4.2 : Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est appliquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

3.4.3 : Les produits à recevoir s'élèvent à 17 472 Euros et concernent les postes suivants :

- Clients, factures à établir	2 250 €
- Fournisseurs, avoirs à recevoir	8 891 €
- Etat, produits à recevoir	6 331 €

3.4.4 : Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance d'un montant de 4 965 Euros concernent des charges d'exploitation afférentes à l'exercice suivant.

3.5 : Informations sur les dettes

3.5.1 : Provisions

Les indications concernant les dotations et reprises de provisions sont portées sur l'état de la liasse fiscale ci-annexé.

3.5.2 : Charges à payer

- Dettes financières.....	74 €
- Fournisseurs, factures non parvenues	10 075 €
- Dettes fiscales et sociales	16 060 €
TOTAL.....	26 209 €

3.5.3 : Autres informations sur les éléments du passif

Les indications de l'échéance des dettes sont reprises sur l'état de la liasse fiscale joint.

3.6 : Engagements hors bilan

3.6.1 : Accroissements futurs de la dette d'impôts

Les produits à recevoir non imposables l'année de leur comptabilisation s'élèvent à 6 331 Euros.

3.6.2. Allègements futurs de la dette d'impôt (en base)

Les déficits reportables au 30 septembre 2017 s'élèvent à 33 709 Euros.

3.6.3 : Provision pour retraite

La société ne comptabilise pas de provision pour engagements en matière de retraite.

Les engagements de retraite correspondant aux indemnités de fin de carrière dues en vertu de la convention collective ont été estimés à 13 833 Euros (charges sociales incluses) sur la base des salaires bruts de l'exercice 2016/2017 et de la méthode de la « valeur actuelle » fondée sur :

- les droits calculés au terme des 62 ans, actualisés à la date de clôture,
- pondérés en fonction de l'ancienneté acquise,
- auxquels sont appliquées des probabilités de présence issues d'une table de mortalité et d'une table de turnover.

3.7 : Crédit d'impôt compétitivité emploi

Le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (art 244 quater C du CGI) dont a bénéficié la société au titre de l'exercice est comptabilisé en déduction des charges de personnel pour un montant de 8 320 € et a été intégralement utilisé à l'amélioration de la compétitivité de la société.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise SAS 3A NORMANDIE										Néant ☐ *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations				
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD	88 000	KE		KF	1 500		
CORPORELLES	Terrains				KG	1 715	KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO	3 200	
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	5 475	KT		KU	1 374	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	6 690	KW		KX	1 000	
		Matériel de transport*				KY	11 321	KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	4 250	LC		LD		
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ			
	Avances et acomptes				LK		LL		LM			
	TOTAL III				LN	29 451	LO		LP	5 574		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T		
		Autres participations				8U		8V		8W		
		Autres titres immobilisés				IP		IR		IS		
Prêts et autres immobilisations financières				IT	3 787	IU		IV	3 044			
TOTAL IV				LQ	3 787	LR		LS	3 044			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	121 238	ØH		ØJ	10 118			
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence 4				
				par virement de poste à poste 1				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO		LV		LW	89 500	IX			
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY	1 715	LZ			
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC			
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME	3 200	MF			
		Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG		MH		MI			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	6 849	ML			
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers	IU		MM		MN	7 690	MO			
		Matériel de transport	IV		MP	4 711	MQ	6 610	MR			
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	4 250	MU			
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX			
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB			
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF			
	TOTAL III		IY		NG	4 711	NH	30 314	NI			
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW			
	Autres participations		IØ		ØX		ØY		ØZ			
	Autres titres immobilisés		II		2B		2C		2D			
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E	1 526	2F	5 305	2G			
	TOTAL IV		I3		NJ	1 526	NK	5 305	2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		ØK	6 237	ØL	125 120	ØM				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS 3A NORMANDIE

Néant ☐ *

CADRE A

**SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) ***

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE		PF	1 344	PG		PH	1 344
Terrains		PI	286	PJ	286	PK		PL	572
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS	294	PT		PU	294
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	2 432	QA	2 532	QB		QC	4 964
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales., agencements, aménagement divers	QD	1 640	QE	1 755	QF		QG	3 394
	Matériel de transport	QH	7 052	QI	3 120	QJ	4 711	QK	5 461
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	1 354	QM	1 269	QN		QO	2 622
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	12 764	QV	9 254	QW	4 711	QX	17 307
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	12 764	ØP	10 598	ØQ	4 711	ØR	18 651

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW				Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY				Total général non ventilé (NW-NY)		NZ	

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SAS 3A NORMANDIENéant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	– incorporelles	6A	6B	6C
		– corporelles	6E	6F	6G
		– titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4
		– titres de participation	9U	9V	9W
		– autres immobilisa- tions financières (1) *	Ø6	Ø7	Ø8
	Sur stocks et en cours	6N	3 550	6P	6 182
	Sur comptes clients	6T		6U	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y	
	TOTAL III	7B	3 550	TY	6 182
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	3 550	UB	6 182
		Dont dotations et reprises	– d'exploitation	UE	6 182
			– financières	UG	
			– exceptionnelles	UJ	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 3A NORMANDIE										Néant ☐ *	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT	5 305	UV		UW	5 305				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA									
	Autres créances clients	UX	32 778		32 778						
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée) UO	ZI									
	Personnel et comptes rattachés	UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ									
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	7 839				7 839			
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	119		119					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP	6 331		6 331					
	Groupe et associés (2)	VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	8 891		8 891						
	Charges constatées d'avance	VS	4 965		4 965						
	TOTAUX		VT	66 228	VU	53 084	VV	13 144			
	RENOIS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice							
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus d'1 an à l'origine	VH	111 473		20 929		88 605		1 938		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	62 645		62 645						
Personnel et comptes rattachés		8C	18 727		18 727						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	19 046		19 046						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	4 656		4 656						
Obligations cautionnées		VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	1 409		1 409						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	60 000		60 000						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	277 957	VZ	187 413		88 605		1 938		
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	20 361	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

3A NORMANDIE

Société par actions simplifiée au capital de 60 000 euros
Siège social : 237 rue Felix Faure 76320 CAUDEBEC LES ELBEUFS
813 602 687 RCS CAEN

DECISION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 MARS 2018

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2017

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter la perte de l'exercice de 25 388.93 euros de la manière suivante :

- A l'apurement du compte « Autres réserves » pour 5 037.38 €
- Le solde au compte « Report à nouveau » débiteur pour 20 351.55 €

Après affectation du résultat, le compte « report à nouveau » présente un solde débiteur de 20 351.55 euros.

Conformément à la loi, l'assemblée générale prend acte qu'aucune distribution de dividendes n'est intervenue depuis la constitution de la société.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Président
Monsieur Dimitri LANGLOIS

